

Les échos de Castelnaud

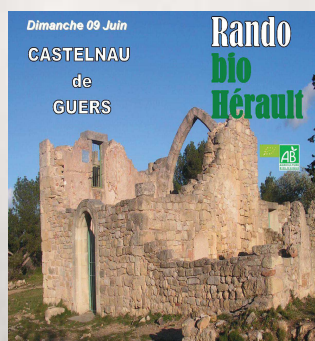


Bulletin Municipal d'informations N°19 - mars 2013

**Vos rendez-vous culturels
du printemps 2013 :**



Spectacle pour enfants



CRAIG HANDY

**EN CONCERT
SAMEDI 06 AVRIL**



Culture Jazz





EDITO



Très chers concitoyens,

Les premières hirondelles ont été aperçues n'annonçant pas forcément l'arrivée du printemps, mais la fin d'un trimestre intense en événements. Vous allez retrouver chacun d'eux de manière détaillée dans votre journal.

Néanmoins, il me faut évoquer, même de manière succincte la fête votive, grand moment de convivialité et d'échange qui cette année encore a été très réussie ; mais vous le saviez puisque vous y avez contribué.

La visite de notre député Sébastien Denaja lors du loto du Samedi après-midi a été très appréciée. En tant qu'homme de terrain et de dialogue, il s'est longuement entretenu avec les responsables associatifs qui sont venus à sa rencontre.

Mais ce début d'année 2013 a surtout été marqué par la disparition de plusieurs figures de notre village au terme d'un âpre combat contre la maladie. Des combats, ils en ont menés bien d'autres pour notre liberté, pour la paix, pour une société meilleure.

Aujourd'hui je renouvelle à leurs familles mes très sincères condoléances. J'ai bien-sûr, et chacun comprendra aisément pourquoi, une pensée particulière pour René, papa de Roland, conseiller municipal, et de Patrick. Il a rejoint son épouse Mauricette.

Ce couple de Camarades dont la porte était toujours ouverte et le repas partageable était aimé de tous, toutes sensibilités politiques confondues pour les valeurs qu'ils portaient ainsi que pour leur quête incessante de la construction collective d'un monde rempli d'humanité.

Ces combats pour la liberté, la paix, pour une société à visage humain ne sont pas d'arrière garde, bien au contraire. Il suffit pour s'en rendre compte de lire ou d'écouter les médias. Non, la guerre quelle que soit sa forme, physique ou économique, n'a pas été éradiquée ! La relation de dominant à dominé prévaut toujours, asphyxiant les économies de toutes les nations et, en cascade, des collectivités locales, des hommes et des femmes de tous pays.

La crise s'installe durablement, et personne ne parle plus du « bout du tunnel » comme si la seule réponse à la crise était encore plus de crise. A tous les niveaux, à commencer par le local, il va falloir beaucoup de courage et de solidarité pour que très rapidement d'autres choix ne soient pas seulement possibles, mais opérés dans les domaines essentiels au bien être de tous, comme par exemple l'énergie, les transports, la santé, l'éducation, la communication, le logement, la sécurité, les droits que ce soit des salariés ou des citoyens, le pouvoir d'achat et aussi l'emploi.

Là aussi Chères Castelnaulaises, Chers Castelnaulais comme je l'ai répété à de multiples reprises avec force et conviction lors de la présentation des vœux à la population :

« Nous sommes et nous serons au rendez-vous ».

Fraternellement

Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau-de-Guers

→ DERNIERS TRAVAUX

CHEMIN DE L'EN COUCOU



L'élargissement de la voie et l'aménagement d'une écluse au passage le plus étroit va rendre à cette portion de route son double sens de circulation dans des conditions sécurisées.

Un passage piétonnier côté balustrade sera très prochainement aménagé.

ROUTE D'AUMES



Afin d'inciter les automobilistes à la prudence et les contraindre à ralentir sur cette voie départementale, des aménagements ont été réalisés par le Conseil Général à la demande de la Municipalité. Les peintures au sol matérialisent les deux voies et un rétrécissement de la chaussée à hauteur

du croisement du Chemin du Vignal et de la rue Fontvieille.

Un « Cédez le Passage » a été posé rue de Fontvieille, au lieu du « Stop » prévu route d'Aumes. En effet, cette route étant un axe principal, le non-respect prévisible de ce « Stop » aurait renforcé le risque d'accidents.

MAISON DU PEUPLE



Plusieurs améliorations majeures ont été apportées à la Maison du Peuple, la rendant encore plus agréable et pratique d'utilisation :

- **Le carrelage**, posé par l'entreprise Munoz et entièrement subventionné par le Conseil Général, a été inauguré lors de la cérémonie des Vœux du Maire,
- **Un tout nouveau bar** a été entièrement construit par les employés territoriaux de la commune. Situé sur le côté droit en entrant dans la salle, il est mieux placé et plus fonctionnel que l'ancien.
- **Une chambre froide et une machine à glaçon** équiperont dorénavant cette salle.

PARKING DES AIRETTES



Nettoyage des amandiers sauvages et des cactus encombrants au parking des Airettes.

ECOLE DES SAUTAROCHS



La cour des « grands » est maintenant équipée de bancs tout autour des arbres, comme celle des « petits ».

CHEMIN DU VIGNAL



Tout comme les plus jeunes, nos aînés peuvent profiter de bancs supplémentaires posés en bordure du Chemin du Vignal. Ils seront appréciés lors des promenades quotidiennes.

CHEMIN DES PRES



Aménagement du Chemin des Prés : passage cimenté et installation de buses.

RUE DU PEYRAL

La réfection de la rue du Peyral (voie départementale) est prévue d'ici fin 2013.

MAIRIE

L'aménagement d'une rampe d'accès à la Mairie et à l'Agence Postale Communale est à l'étude. Elle permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder à ces services publics comme tout un chacun.

ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Une prolifération dangereuse



A Castelnau de Guers, comme partout dans le monde, **les ondes électromagnétiques envahissent nos espaces de vie**. Internet, les technologies nouvelles et le développement du « sans fil » nous poussent à utiliser des appareils qui deviennent indispensables et contribuent à **accroître de façon exponentielle notre exposition aux ondes**.

A la maison, dans le village, en voiture, dans la garrique, nous voulons être « connectés » ! Notre mode de vie évolue en profondeur. Mais cette exposition quotidienne toujours plus intensive aux champs électromagnétiques, dont les effets en termes de santé publique ont trop longtemps été ignorés, est maintenant de plus en plus redoutée. Des chercheurs et des personnalités politiques tirent la sonnette d'alarme et les cas de personnes **« Electro Hyper Sensibles » (E.H.S.)** ayant dépassé leur seuil de tolérance sont de plus en plus nombreux.

A notre connaissance, il y a au moins une personne électro hyper sensible à Castelnau de Guers. Sa vie au quotidien est extrêmement compliquée. Elle doit se protéger nuit et jour pour ne pas ressentir les souffrances parfois insoutenables occasionnées par les rayonnements de champs électromagnétiques. Elle ne peut plus se rendre dans de nombreux endroits ni prendre les transports en commun.

Pour l'aider à faire face à sa situation, elle a pris contact avec des associations spécialisées dans ce domaine. A l'image de **« Priartem »** ou de **« Robin des Toits »**,

elles sont de plus en plus nombreuses et actives en France pour informer les personnes E.H.S. et alerter les pouvoirs publics.

Le Conseil de l'Europe (résolution 1815) incite les Etats membres à "porter une attention particulière aux personnes "électrosensibles", atteintes du syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques et à prendre des mesures spécifiques pour les protéger".

« L'E.H.S. est une pathologie reconnue et décrite par l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé). En Suède il s'agit d'un handicap, en Angleterre une maladie, mais le lien officiel avec les champs électromagnétiques n'est pas officiellement reconnu. En revanche le Parlement Européen ainsi que plusieurs villes américaines et canadiennes ont reconnu la réalité physiologique de cette intolérance. C'est également le cas de nombreux médecins de part le monde. »

Source : <http://www.robindestoits.org>

Récemment, un amendement au projet de loi sur la refondation de l'école allant dans ce sens, porté par les députés écologistes, a dû être modifié pour être adopté à l'Assemblée Nationale. **L'alinéa qui a été retiré préconisait l'interdiction des installations en Wifi dans les écoles maternelles**. Cette décision est suspendue aux résultats d'un travail d'expertise approfondi pendant 5 mois. C'est dire la frilosité des pouvoirs publics qui ne peuvent plus ignorer la réalité du danger sanitaire tout en étant récalcitrants à prendre des mesures n'allant pas dans le sens du progrès technologique.



Mieux connaître ce sujet est indispensable car nous pouvons tous modifier nos habitudes et prendre des dispositions simples et rapides pour diminuer de façon significative notre exposition, et celle de nos enfants, aux champs électromagnétiques dans notre vie quotidienne. **Informons nous, protégeons nous et parlons-en autour de nous!**

L'ELECTRO HYPER SENSIBILITÉ

En ressentez-vous des symptômes?

Les symptômes sont très variables d'un individu à un autre. En voici une liste non-exhaustive :

- Troubles du sommeil
- Maux de tête
- Irritabilité
- Troubles de la mémoire et de la concentration
- Hyperactivité
- Nausées
- Tachycardie
- Douleurs diverses, etc.

Si vous ressentez un symptôme sans en connaître la cause, **pensez à l'électrosensibilité** en appliquant les conseils préconisés, vous vous rendrez vite compte si cela est lié.

COMMENT SE PROTÉGER

Changeons nos habitudes!

- **Les téléphones sans fil de maison (D.E.C.T.)** utilisent une technologie micro-ondes dont la borne Wifi émet 24h/24h des ondes pulsées.

*** Conseil :** utiliser des téléphones filaires.

- **Les routeurs de type « box »** émettent également en permanence ce même type d'ondes lorsque la Wifi est activée.

*** Conseil :** utiliser une connexion filaire « Ethernet » pour se connecter à Internet, ou désactiver la Wifi du routeur et des appareils (téléphone portable, ordinateur, tablette, etc) après l'utilisation.

- **Le téléphone portable** est à utiliser avec précaution pour les mêmes raisons.

*** Conseil :** éteindre le téléphone dès que possible, surtout en présence d'enfants, de femmes enceintes, de personnes fragiles. Utiliser une oreillette filaire lors des appels. Ne pas le garder allumé trop près du corps (pantalon, veste, etc).

S'INFORMER, SE FAIRE AIDER

♦ **Robin des Toits** : www.robindestoits.org - 01 47 00 96 33 (entre 8h et 9h / entre 21h et 22h)

♦ **Criirem** (Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Emissions Electromagnétiques) : www.criirem.org - 02 43 21 18 69 - contact@criirem.org

♦ **Next-up** (informations sur les irradiations des ondes électromagnétiques) : <http://www.next-up.org> - infos@next-up.org

11e CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Le grand prix des maisons fleuries organisé par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour la onzième année vise à récompenser toutes les façades et les jardins les plus joliment fleuris et visibles depuis le domaine public.

Les critères du jury sont :

- ✓ l'originalité des compositions,
- ✓ la qualité du fleurissement,
- ✓ la mise en valeur des lieux offerts à la vue de tous.

La remise des prix aura lieu le vendredi 21 juin.



Inscription : du 2 au 31 mai en mairie

Pour la prise de photos, contacter Adam DA SILVA au 06 78 86 35 64

SICTOM PÉZENAS-AGDE : UNE ANNÉE 2013 DÉDIÉE AU VERRE

Le verre est un matériau 100% recyclable, à l'infini. Le geste de tri est aussi un geste solidaire : depuis plus de dix ans, le SICTOM reverse, grâce à sa collecte, une subvention annuelle à la Ligue contre le cancer.

En 2013, l'objectif du SICTOM Pézenas-Agde

est d'atteindre les 5 000 tonnes de verre collectées sur le territoire !

Un objectif qui permettra d'augmenter, en plus de la collecte et du recyclage, la subvention reversée au comité départemental de la Ligue contre le cancer à qui le SICTOM a déjà attribué 115 153 € depuis l'année 2000.

Un compteur sera prochainement visible sur la page d'accueil du site internet du SICTOM afin de connaître, toutes les semaines, le chiffre exact des tonnages collectés.

Jetez donc vos emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux



uniquement) dans les colonnes d'apports volontaires les plus proches de votre domicile ou dans celles installées dans les déchetteries intercommunales.

Plus de renseignements sur le site internet : www.sictom-pezenas-agde.fr, rubrique « tri des déchets / le verre ».



LE CENTRE AQUATIQUE D'AGDE A PRIX REDUIT



Le centre aquatique « Archipel - La cité de l'eau », situé sur la commune d'Agde a ouvert ses portes le vendredi 14 octobre 2012. Ce centre aquatique est un équipement porté par la ville d'Agde et la Communauté d'Agglomération « Hérault Méditerranée » qui allie des prestations novatrices, des équipements modernes, une architecture atypique et une totale intégration dans l'environnement avec des préoccupations éco-responsables.



La Communauté d'Agglomération étant porteuse de ce projet, tous les habitants du territoire intercommunal, dont Castelnau de Guers, peuvent bénéficier de tarifs préférentiels sur les entrées et les différentes activités, en se procurant gratuitement leur « Pass'Archipel ».

Ce « Pass » gratuit est disponible à l'accueil de la mairie sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité.

Pour plus de renseignements : www.centre-larchipel.com

Prochaine permanence du S.I.C.T.O.M. en mairie :
Jeudi 16 mai de 9h à 12h.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CASTELNAU-DE-GUERS COMITÉ FNACA ET UNION HERAULTAISE



Le 26 décembre 2012, nous avons assisté aux obsèques de François Angosto (ancien combattant AFN) et voilà que la nouvelle année 2013 a débuté avec la tristesse d'avoir perdu encore des camarades dont nous gardons un bon souvenir :

Joseph Quintana (ancien combattant d'Indochine) nous a quittés en janvier 2013, Marceau Nicolet (ancien combattant de 39-45), début mars 2013, René Cros (ancien combattant d'AFN), début mars 2013.

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Le 02 février 2013 : hommage à Marceau Nicolet pour l'ensemble des actes de bravoure accomplis durant sa carrière militaire.

Le 07 mars 2013, le Comité Départemental F.N.A.C.A. était à Gabian.

Le 16 mars 2013 : exposition sur la Guerre à Béziers.

Le 19 mars 2013 était la date du 51ème Anniversaire du Cessez le feu en Algérie. Nous sommes partis de Sète à 10h pour une Cérémonie Départementale devant le Mémorial des soldats du département tués lors des combats en A.F.N. L'après-midi, à Pomerols à 15h15 a eu lieu un rassemblement devant les écoles pour le défilé et dépôt de gerbes. Nous nous sommes ensuite rendus à Pinet devant



la Mairie à 16h15 pour un autre dépôt de gerbes.

Puis nous étions à 17h30 devant la Mairie de Castelnau de Guers pour une Cérémonie Cantonale, avec dépôt de gerbes, au cimetière, devant la stèle des morts de toutes les guerres. Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette journée du souvenir et de recueillement.

Activités prévues :

20 avril 2013 : Florensac accueillera le 35ème Congrès Départemental de la F.N.A.C.A. au Domaine du Bosquet.

08 mai 2013 : Commémoration de la Victoire de 1945 sur le nazisme. Cérémonie à 11h à Castelnau de Guers. Départ devant la Mairie. Repas.

MARCEAU NICOLET

Hommage à un combattant de la 2^e guerre mondiale



Samedi 02 février, un hommage solennel a été rendu à M. Marceau Nicolet, âgé de 91 ans, pour son dévouement à la France du 25 février 1942 au 14 septembre 1945. Soldat de première classe, Monsieur Nicolet s'est distingué avec son corps expéditionnaire 3^e D.I.A. (3^{ème} Division d'Infanterie Africaine) dans de multiples combats qui l'ont mené de France, en Italie, Maroc, Allemagne. Lors de la campagne d'Italie, il a été blessé à Monte Cassino par trois éclats d'obus à la jambe gauche. Ayant refusé le Conseil de Réforme, il s'est porté volontaire pour le débarquement en Provence. Il va alors effectuer un long périple qui va le conduire de Marseille à Lyon, en Alsace puis à la conquête de l'Allemagne.

Suite aux événements en Algérie, il fit partie des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre.

Après le dépôt d'une gerbe devant la stèle aux morts de toutes les guerres, au cimetière, il lui a été remis, pour l'ensemble de ses actes de bravoure, à la Salle Polyvalente de Castelnau de Guers la Médaille du mérite Militaire par le Président des Anciens Combattants de Pézenas, et la Médaille de la ville par Monsieur le Maire de Castelnau de Guers.

Un apéritif a clôturé cette cérémonie aux sons patriotiques des musiciens de Paul Balsier.

L'Association des Anciens Combattants a remercié Monsieur Nicolet du don de cent cinquante euros qu'il a fait ce jour-là.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Marceau Nicolet début mars 2013. M. le Maire et son Conseil Municipal se joignent à l'Association des Anciens Combattants pour présenter leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches de cet homme au courage exemplaire.

CEREMONIE DU 19 MARS



Le 6 décembre 2012 fut adoptée la loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Plus de 50 ans après la fin de cette guerre, c'est désormais une mémoire apaisée qui doit être recherchée.

C'est dans cet esprit que les Anciens Combattants et les municipalités de Florensac, Pinet, Pomerols et Castelnau de Guers représentées par leurs élus et leur Conseiller Général se sont recueillis devant les monuments aux morts. Il appartenait cette année à la commune de Castelnau d'organiser cette cérémonie au cours de laquelle une nombreuse assistance venue des communes précitées a rendu hommage aux victimes civiles et militaires.

VŒUX DU MAIRE Une cérémonie intense!

Jeudi 17 janvier 2013, alors que le carrelage, subventionné par le Conseil Général, venait d'être fraîchement posé à la Maison du Peuple et que le tout nouveau bar était pleinement fonctionnel, la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire à la population a rassemblé une foule dense. Après avoir franchi la porte d'entrée, **les invités redécouvraient cette salle communale, lumineuse et plus accueillante que jamais** grâce au carrelage gris clair et sa mosaïque beige, et au travail remarquable de décoration des employées territoriales et des bénévoles venues leur prêter main forte.

Ce soir-là, Jean-Charles Sers, Maire de Castelnau de Guers, était en verve! Il fallait être attentif pour ne pas perdre une miette de son discours marathon **qui retraçait en substance le travail de l'équipe municipale en place depuis cinq ans**. Il reprenait point par point les engagements sur lesquels la liste de « Castelnau, un souffle nouveau » a été plébiscitée en 2008 par les Castelnaulais, montrant au passage la ténacité des élus pour

être « au rendez-vous ».

Michel Gaudy, notre Conseiller Général, a été plus bref dans son élocution, non sans un certain humour lorsqu'il soulignait que Monsieur le Maire, dans sa prise de parole emplie de conviction, en avait oublié de mentionner la pose du carrelage de la Maison du Peuple!

Cette cérémonie fut ensuite l'occasion de mettre en lumière deux personnalités marquantes du village : **Paul Balsier** (« Selmer » étant son nom de scène) **et Edmond Laroze. La Médaille de la Ville leur a été remise** en reconnaissance de leurs actes de générosité et de leur implication admirable dans la vie citoyenne depuis de nombreuses années.

Paul Balsier, musicien, est le chef d'orchestre et le **fondateur de l'orchestre Paul Selmer**, une référence en la matière depuis de longues années dans le Grand Sud. Accompagné de quelques-uns de ses musiciens, il participe bénévolement à cha-



Photo J-C Mithouard (Midi Libre du 21-01-13)

cune des sollicitations de la commune lors des commémorations et des hommages. C'est un « devoir » pour lui que de répondre présent à ces rendez-vous de la nation. Et c'est avec beaucoup d'humilité et une émotion non dissimulée qu'il accepta de recevoir la Médaille de la Ville.

Edmond Laroze* a été correspondant au Midi Libre pendant huit ans avant de passer le flambeau à Jean-Claude Mithouard en décembre dernier. Cet écrivain de passion et banquier de formation a pourvu Castelnau de Guers, son village de cœur, d'une couverture médiatique efficace grâce à ses nombreux articles toujours bien écrits et très documentés.

Le traditionnel verre de l'amitié a clôturé cette belle cérémonie.

*Lire l'interview d'Edmond Laroze dans le N°18 des Echos de Castelau

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, **de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association C.E.I. (Centre Echanges Internationaux)**. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le C.E.I. aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. **Lisa, jeune allemande, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2013 pour une année scolaire.** Elle fait partie d'un club de handball et joue du piano. Plus tard elle aimerait enseigner la langue française en Allemagne. **Mariana, jeune mexicaine et passionnée par la danse arrivera à partir de Septembre aussi pour un séjour de 10 mois et elle attend**

une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !



Renseignements

C.E.I. - Centre Echanges Internationaux :
Danièle Bordenave / Montpellier
04.67.92.44.78 / 06.17.70.11.96
Bureau Coordinateur C.E.I.
02.99.20.06.14

CONTRE LE CANCER
MOBILISEZ-VOUS
Collecte

- ☐ Téléphones portables
- ☐ Radiographies
- ☐ Cartouches d'imprimantes

Démarche ECOLOGIQUE, SOLIDAIRE, ECONOMIQUE
Au profit de La Ligue contre le cancer

La Ligue
pour la lutte contre le cancer

APF
Association pour le Progrès des Personnes Handicapées

SRD
Service Régional de Recyclage Déchets

mobilique34@gmail.com - 04 67 61 31 31
www.ligue-cancer.net/cd34



Noël de l'Ecole



Séance piscine à Pézenas

SECOND TRIMESTRE 2012-13

Ce deuxième trimestre et cette nouvelle année se profilent sous de bons auspices à l'école des Sautarochs!

>> CHANT CHORAL

Les enseignantes accueillent, cette année encore, avec grand plaisir, **les interventions en chant choral de Franck Malbert**, qui sont entièrement prises en charge par la commune.

La chorale a donc repris début janvier, elle a lieu tous les jeudis après midi à la Maison du Peuple de 14h à 16h.

Les enfants ont été ravis de retrouver Franck!

>> CINEMA



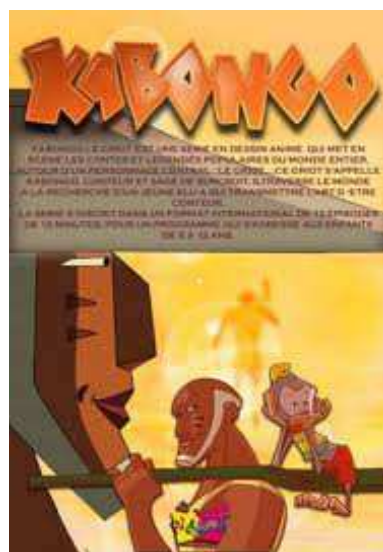
Les classes de C.E. et C.M. sont inscrites au projet « **Ecole et Cinéma** », elles se sont donc rendues 2 fois au

Cinéma « Le Travelling » à Agde voir « **Le Petit Fugitif** », film américain de Ray Ashley et Morris Engel, sorti en 1953 et « **Les aventures du Prince Ahmed** », film d'animation allemand de Lotte Reiniger, sorti en 1926.



Quant aux classes de PS/MS et GS/CP, elles se sont rendues elles aussi au Cinéma, à l'occasion de la 51ème Ren-

contre Cinématographique de Pézenas, pour voir une série animée, **Kabongo le Griot** de Pierre Awoulbe Sauvalle.



>> PISCINE

Depuis le 15 mars, les enfants des classes de P.S./M.S. et G.S./C.P. bénéficient de 6 séances à la piscine couverte de Pézenas, le vendredi matin, prises en charge par la commune et participation de la C.A.H.M.

Un grand merci aux nombreux parents qui ont accepté de passer l'agrément pour nous accompagner dans l'eau!

FETE VOTIVE 2013

Le Comité des Fêtes en action

Cette année encore, **les membres du Comité des Fêtes, sous la houlette de Karima Benouar, sa présidente**, se sont employés à proposer aux habitants de Castelnaud une fête votive digne de ce nom. Animés par l'Orchestre Paul Selmer, les 5 jours de fête ont été bien remplis.

Les nombreux loto et tombolas ont fait leur cortège d'heureux gagnants, frustrant

parfois quelques participant(e)s passé(e)s si près du « carton plein » ou de la « quine » ! Qu'à cela ne tienne, on remettait ça le lendemain avec un petit goût de revanche...

Les enfants ont pu participer à un loto qui leur était dédié, pour leur plus grande joie. Comme de coutume, ils ont aussi bien profité des **manèges forains** !

Les concours de belote ont contribué à aiguiser l'esprit de

compétition des participants, mais heureusement, le soir venu, tout le monde faisait la paix !

D'ailleurs, il n'y eut **aucun incident à signaler** durant toute la durée de la fête.

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous l'an prochain pour la fête votive 2014. D'ici-là, **n'oubliez pas de participer au Carnaval qu'il organise les 20 et 21 avril** !

REPAS DES AINES

Double Hommage : à nos aînés et à la « Femme »

Le repas des aînés a réuni plus de 90 convives ce vendredi 8 mars dans la Salle Polyvalente. Monsieur le Maire a salué nos aînés en rendant hommage aux femmes puisque c'était également « la journée de la femme ». Mme Hayère, nouvellement arrivée dans la commune, a fait l'éloge de notre village et des Castelnaulais dans une interprétation très personnelle et humoristique qui a ravi l'assemblée.

D'Eve à Mme Taubira (actuelle Ministre de la justice), le discours de notre Maire a mis en exergue les actions engagées



par les femmes depuis le jardin d'Eden jusqu'à nos jours : actions d'amour, d'abnégation, de courage et de volontarisme, souvent décriées par quelques **sexistes récalcitrants**.

La parité dont on parle beaucoup en ce moment fera encore

couler beaucoup d'encre. Rien n'est obtenu sans la ténacité et l'obstination de certains, et particulièrement des femmes (par exemple Simone Weil pour le droit à disposer de son corps, à décider d'être maman ou pas).

La dévalorisation dans leur métier, tant en rémunération qu'en responsabilité, reste la tendance la plus difficile à combattre. Mais d'où vient ce sectarisme ? Les femmes ne doivent-elles pas être reconnues en tant que bienfaitrices de l'humanité ?

RENCONTRE DES CASTELNAU DIM 28 JUIL - CASTELNAU DE MANDAILLES (AVEYRON)

Programme de la journée

- ✓ 10h réception arrivée avec déjeuner
- ✓ visite du village auto caviste
- ✓ 6 km plantation de l'arbre
- ✓ apéro
- ✓ visite du village
- ✓ repas champêtre sous la tente

Menu

Salade
Aligot
Rosbeef
Fromage dessert
Vins locaux - Blanc

LA MUNICIPALITE PRETE DES TABLES ET DES CHAISES POUR VOS FESTIVITES

La demande doit être formulée une semaine à l'avance au secrétariat, accompagnée d'un chèque de caution 100€.



Inscription en Mairie / Prix par personne : 25 €

CONCERT EVENEMENT : CRAIG HANDY & Cédric CHAUEAU trio

Samedi 06 avril à partir de 19h30 à la Maison du Peuple, « from New York to Castelnau! »



Né à Oakland, en Californie en 1962, Craig Handy se passionne pour le saxophone et fait ses classes à Berkeley. Il remporte le prix Charlie Parker. Dès son arrivée à New York à 23 ans en 1986, il est rapidement remarqué et collabore avec de nombreux grands musiciens de renom : Roy Haynes, Abdullah Ibrahim ou la chanteuse Betty Carter. Puis il intègre le Mingus Orchestra, enregistre le générique

du célèbre "Cosby Show" puis la musique de "The Cosby Mysteries".

En 1996, Craig Handy fait une apparition remarquée au cinéma dans le film de Robert Altman "Kansas City". Cette même année, il part en tournée avec le pianiste Herbie Hancock. En France, on peut l'entendre régulièrement aux côtés de la chanteuse américaine Dee Dee Bridgewater.

TOURNEE FRANCAISE 2013

Pour cette tournée du 4 au 14 avril portée par l'association Culture Jazz, il sera accompagné par le trio du pianiste Cédric Chauveau, le Castelnauais du groupe, avec le contrebassiste Nicola Sabato et le batteur Mourad Benhammou, tous deux parisiens. Ils iront à Montpellier, Toulon, Castelnau de Guers, Paris, Annecy, Marseille, Béziers et Caen.

SAMEDI 06 AVRIL

Soirée Cabaret-Jazz organisée par l'association Castelnotes dont ce sera la première soirée, en partenariat avec la Municipalité et l'association Culture Jazz.

À partir de 19h30 à la Maison du Peuple : Petite restauration proposée par Castelnotes. Concert à 21h

Tarif concert : 10€ / gratuit - 12 ans

Préinscription au 04 67 98 13 61



UNE « RANDO-BIO » À CASTELNAU

Dimanche 09 Juin 4^{ème} Rando bio Hérault

CASTELNAU de GUERS

Inscription avant le 31 mai

Renseignements :
• Tél : 04 67 41 78 58
• cdrp34_contact@orange.fr
• http://herault.ffrandonnee.fr
• bio34.com

• Randonnée facile
• nombre de places limité

FFRandonnée Comité de l'Hérault

Dimanche 09 juin, partez pour une randonnée de 11 km sur le circuit de Saint-Antoine, entre vigne et garrigue. Sur le parcours, vous croiserez les ruines de l'ermitage et profiterez de pauses gourmandes : café, petit déjeuner, jus de fruits, viande, vin, fromage... dégustez ces produits bio sans hésiter. Vous ne resterez pas sur votre faim !

À partir de 8h30
Sur inscription
Tarifs : 15€ / 5€ / gratuit - 12 ans
Inscription avant le 31 mai.

Renseignements :
CDRP34 - Michel BESSIERE : 0667415878
cdrp34_contact@orange.fr
http://herault.ffrandonnee.fr/

RESEAU ECO-VEILLE ® HERAULTAIS

Eco-Veille, c'est la garantie de randonner dans de bonnes conditions grâce à vous les randonneurs. Lorsque vous constatez un désagrément sur un chemin (déchets divers, balisage effacé, arbre tombé, éboulement...), vous pouvez avvertir le C.D.R.P. de différentes manières :

- Par téléphone au 04 67 41 78 58 ou 59
- Par mail : cdrp34_ecoveille@orange.fr
- Par courrier postal en utilisant les fiches Eco-Veille disponibles dans les offices de tourisme, à la mairie ou en ligne sur <http://herault.ffrandonnee.fr/>

Dans tous les cas il faut bien noter la nature du problème et surtout sa position la plus exacte possible, afin de pouvoir déclencher une intervention des services concernés au plus tôt.



En participant ainsi vous aiderez généreusement toute la communauté des randonneurs.

SPECTACLE POUR ENFANTS

L'affluence ne faiblit pas

Encore une prestation réussie pour « Le Petit Spectacle » organisé par Emmanuel Delaplace dans le cadre de la programmation de l'association Aux Arts Etc soutenue par la Municipalité. Ce vendredi 8 mars, plus de 40 personnes dont une vingtaine d'enfants sont venus

applaudir à la Maison du Peuple une jeune artiste pleine de talents qui a su captiver l'attention des enfants de 2 à 10 ans dans des situations comiques où notre jeune spectateur peut imaginer, à son gré, des attitudes rocambolesques lui permettant de développer une imagination créa-

tive, sans danger.

Parents, n'hésitez pas à envoyer vos chérubins à ces représentations très pédagogiques qui se font de plus en plus rares.



PROCHAIN SPECTACLE : Vendredi 26 avril - 16h30 à la Maison du Peuple

Chenille mon Amour (Compagnie AMARANTE)

Proposé par l'association Aux Arts Etc. en partenariat avec la municipalité

Spectacle musical, marionnettes et objets sonores. Dès 6 mois à 6 ans
30 minutes de spectacle suivi d'une dégustation des saveurs du jardin

Deux jardinières dans un vrai petit jardin se retrouvent un jour nez à nez ; avec une chenille. Mais qui est donc cette nouvelle arrivée? Bien vite, elles font connaissance et se découvrent un point commun: la gourmandise et le plaisir des sens!

Suivront des aventures rocambolesques jusqu'au moment magique...

Tarif : 5 € / pers. Gratuit -2 ans & adulte accompagné de 3 enfants



FESTIVAL SAPERLIPOPETTE

Mercredi 15 mai à 17h - cour devant le Château

Spectacle "Mythologie" - Réservation : 04 67 98 13 61

Tentative de conférence mythologique en théâtre d'objets, tout public dès 6 ans.

Venez sans complexe d'Oedipe réviser vos classiques, vous en ressortirez comme né de la cuisse de Jupiter.

Vous chevaucherez Pégase, sillonnerez les cieux et survolerez la mer Egée aux côtés d'Icare et d'Apollon, mais ne craignez rien.. seule la guide y laissera quelques plumes.

En amont du spectacle, le Conseil Général et l'association la Fabrikulture proposent des ateliers d'écriture le Dimanche 12 mai (2h en matinée / 2h en après-midi) pour un groupe de 10 à 15 personnes de 7 à 107 ans. Les participants plancheront sur la thématique proposée : « Réveiller l'animal totemique qui sommeille à Castelnau de Guers et dont vous n'avez même pas idée. » Inscription gratuite en Mairie.

A 17h, une visite théâtralisée du village (par l'association des Rosses Moustiques) parachèvera cette journée festivalière.

Festival Molière dans tous ses éclats

**DU VENDREDI 14
AU DIMANCHE 23 JUIN**

Journée historique, Fête de la Saint Jean, Fête de la musique, Théâtre sur tréteaux, lectures, conférences, expositions, Théâtre classique et contemporain.

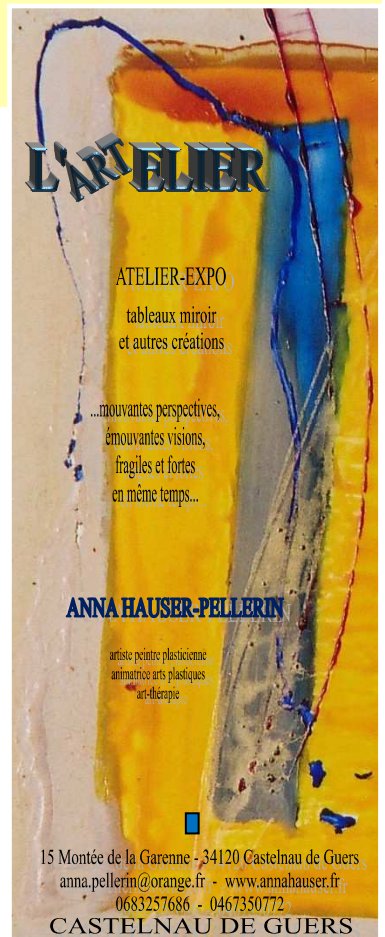
A Pézenas et dans les Communes de l'Agglomération Hérault-Méditerranée.

FESTIVAL MOLIÈRE DANS TOUS SES ÉCLATS

Lundi 17 juin à 21h à Castelnau de Guers



Harpagon détestait-il Molière ? Monsieur Jourdain était-il son ami ? Tartuffe l'a-t-il combattu et Dom Juan soutenu ? Molière vient de mourir. Quatre personnages qui l'ont fréquenté à différentes époques, réagissent, chacun à sa manière, à l'annonce de son décès et racontent quelques passages de sa vie. Étrangement, ces quatre hommes ressemblent à s'y méprendre à de célèbres personnages des pièces de Molière.



L'ARTelier a déménagé au **15 Montée de la Garenne.**

Le plaisir est dans le partage du reg'ART.

C'est vous qui décidez, alors n'hésitez pas à sonner ou en cas d'absence, téléphonez au **06 83 25 76 86**

pour prendre rendez-vous.

A bientôt,
Anna Pellerin

ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS



Sur le thème la vigne et le vin, l'Association Arts au Château de Guers a organisé, comme tous

les ans, à l'occasion de la fête de Castelnau, une petite exposition dans la salle du Conseil Municipal. L'apéritif offert par le Comité des Fêtes pour le vernissage a réuni de nombreuses personnes qui ont pu admirer les œuvres réalisées par les membres de l'association et de leur professeur Jean-Claude Chabrol.



Exposition lors de la fête de Castelnau de Guers, Janvier 2013. Réalisations des enfants élèves de l'association, sous la houlette de Carine Caroul.

Merci à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal, qui mettent à notre disposition cette salle de la mairie, et éga-

lement au Comité des Fêtes pour leur implication dans cette manifestation.

Un petit regret cependant : les visiteurs ont été rares les autres jours de la semaine.

Notre grande exposition annuelle, qui réunit de nombreux peintres et sculpteurs de toute la région, aura lieu dans la Maison du Peuple **du samedi 15 au samedi 22 Juin**.

Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire chez Delphine Roger au 04 67 98 19 75

LA COMPAGNIE DES ROSSES MOUSTIQUES

VISITES THÉÂTRALISÉES : ENCORE MIEUX AVEC VOUS !!

Vous avez sûrement dans vos malles de quoi vous costumer en villageois, paysan, bohémien, artisan ou autre (année 1702) ?! **Alors, venez nous rejoindre au « Temps des Fées et des Marquis » !** Venez déambuler sur les pas de Louis Deschamps ou composer des « tableaux vivants » (photos).



Venez participer à ces visites théâtralisées qui mettent en valeur l'image et le patrimoine du village, et rencontrent un succès grandissant.

Nous cherchons également 2 hommes pour la chaise à porteurs (passager léger), les rôles pouvant être muets ou parlants.

Contacts :

Anna Pellerin, 15 Montée de la Garenne : 06 83 25 76 86 / Jean Pellerin : 06 13 15 18 00



Tableau vivant : le couple de paysans

Tableau vivant : la bohémienne

BIENVENUE A CASTELNOTES

L'association Castelnote a vu le jour récemment. Elle a pour objectif de proposer et d'organiser des projets autour de la musique. Le bureau est composé de Vincent Bernolin (Président), François Garcia (Trésorier) et Marie-Hélène Cellini (Secrétaire).

Nous vous donnons rendez-vous le



samedi 06 avril à la Maison du Peuple à partir de 19h30 pour une soirée cabaret-jazz de haut vol avec le **saxophoniste Newyorkais Craig Handy** qui sera accompagné par le trio du pianiste Castelnaulais Cédric Chauveau. Ce sera le 3ème concert d'une tournée française de 10 jours.

Cette première soirée est organisée en partenariat avec la Municipalité et l'Association Culture Jazz de Pézenas, initiatrice de cette tournée.

Contactez-nous au 04 67 35 97 80

Réservation pour le 6 avril en Mairie : 04 67 98 13 61

COUSIDO DE PLEG A PLEG

Les adhérents se retrouvent **tous les mardis à partir de 14h** dans la salle attenante à la Maison du Peuple. Les participantes sont toujours prêtes à accueillir de nouvelles personnes qui voudraient partager avec elles le plaisir de créer et de travailler ensemble débutantes ou confirmées.



COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes demande aux personnes intéressées pour la **danse du soufflet** de les contacter au plus vite. Karima : 06 72 71 23 09 / Cathy : 06 82 25 93 57



Carnaval les 20 et 21 avril

Samedi 20 Avril à partir de 22h : Bal masqué à la Maison du Peuple
Dimanche 21 avril : cavalcade dans les rues de Castelnau avec chars, peña, danses, etc!

ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DES PARÉDOUS

La transition énergétique voulue par le gouvernement et menée par Delphine Batho donne un « feu vert » à l'Éolien industriel. Avec la suppression des Z.D.E. (Zone de Développement Éolien) où les communes pouvaient s'exprimer, la loi *Brottes* prévoit un allègement du cadre réglementaire relatif à l'éolien, des dérogations à la loi Littoral et au code de l'urbanisme. Le mitage est désormais possible.

Parallèlement, l'Etat met en place le S.R.C.A.E. (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie)

contrat Etat-Région avec en annexe le S.R.E. (Schéma Régional Éolien) qui devient le schéma de référence pour l'instruction des dossiers. L'obligation d'un minimum de 5 éoliennes (le seuil des 5 mats) pour construire un parc éolien est supprimé.

Or le S.R.C.A.E. Languedoc Roussillon en cours de préparation donne en **zones particulièrement propices au développement éolien** 35 communes dont Castelnaud de Guers, Pinet, Pomerols, Florensac et Montagnac. C'est l'effet boomerang, ce que nous avons rejeté risque de revenir !

Or les problèmes liés à l'éolien industriel demeurent : spéculation financière, destruction du potentiel agricole, touristique, résidentiel, atteinte à la santé des riverains, aux paysages, augmentation du montant des factures E.D.F.

Il reste de nombreuses filières à exploiter qui méritent un développement rapide, elles ne doivent pas être sacrifiées au lobby éolien.

Quant à nous, nous disons haut et fort que nos convictions n'ont pas changé.



CLUB OMNISPORTS CASTELNAULAIS

Le Club Omnisports vous informe de la reprise officielle du tambourin en championnat. Vous pourrez assister dès le 6 avril à 15h au match opposant Castelnaud à Beuvrages (ville du nord de la France près de Valenciennes). **Nous comptons sur vous pour venir encourager nos couleurs !**

Le match suivant à Castelnaud, nous rece-



vrions Notre Dame de Londres et le championnat continuera à raison d'un match par semaine (alterné à Castelnaud ou à l'extérieur) jusqu'au 24 Août.

En attendant l'été, nous vous proposerons aussi diverses manifestations telles que le **concours de Pétanque du 1er Mai, un Gala de Danse le 1er juin** qui l'année der-

nière avait été un réel succès, et la **traditionnelle Journée du Sport le 29 juin** où le Club présente ses activités par les diverses démonstrations de ses profs et adhérents.

Pendant ce laps de temps nous vous informerons des autres manifestations par affichages et mails.

Contactez-nous par mail :
clubomnisportcastelnaulais@gmail.com

LES CHATS LIBRES DE CASTELNAU DE GUERS

L'Assemblée Générale de l'Association s'est déroulée le 14 février 2013. Le Bilan de l'année 2012 (recettes dépenses, actions) a été présenté aux adhérents présents qui ont renouvelé leur adhésion pour l'année 2013. Un compte rendu a été adressé à la municipalité pour une demande de subvention pour l'année 2013.

L'Association souhaite recenser



les chats domestiques de la commune, pour mieux les distinguer des chats sans maître, afin d'identifier et répertorier les chats domestiques, **nous invitons leurs propriétaires à remplir une Fiche d'Identification Féline et à la remettre en mairie** (voir ci-dessous).

Le chat est un animal curieux et parfois un peu vagabond. Il rend visite à ses voisins et lorsque les prestations

lui paraissent meilleures, il peut s'installer dans un autre foyer. Cette situation est parfois source de difficultés ou de conflits, surtout si d'autres chats occupent déjà ce foyer.

Essayons d'éviter de faire de nos minous des petits squatters, donnons plus de câlins, de confort, de gourmandises, ils seront moins tentés d'élire domicile ailleurs.

Fiche d'Identification Féline

(Bulletin disponible en Mairie. Vous pouvez également photocopier celui-ci ou renseigner les informations sur papier libre)

Nom du chat : Sexe : / Age : Année de naissance : Mois :

Couleur : / Poils : long * court *

Stérilisé : oui * non * / Tatoué ou Pucé : oui * non *

Identification : collier..... préciser

Médaille.....

Nom et Adresse du Propriétaire

* Rayer la mention inutile

Joindre si vous le pouvez une photo de l'animal



CLUB DU 3E AGE

ALLER PLUS LOIN DANS LE BIEN ÊTRE OFFERT À NOS SÉNIORS

Dans le cadre d'une convention que nous signerons avec l'Agence Nationale Des Chèques de Vacances, « ANCV Seniors en vacances », établissement public régi par le code de l'urbanisme sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des finances et du Tourisme, nous pourrions **proposer des séjours en village de vacances, hors juillet et août à des tarifs compétitifs.**

Séniors en Vacances a pour objectif d'apporter une réponse au problème de l'isolement et du maintien des personnes âgées dans leur domicile. Il s'agit d'un outil social innovant et efficace en direction des personnes âgées.

Les séjours proposés sont à prix unique pour tous les centres sélectionnés par l'ANCV.

Qui a droit au séjour ? Toutes les personnes âgées de 60 ans, ou de 55 ans pour les personnes en situation de handicap. Il faut également adhérer à l'association du 3^e âge.

Les séjours sont ouverts à tous dans les conditions suivantes :

> **Retraité :** il faut fournir une copie de la Carte Nationale d'Identité et une attestation de la caisse de retraite ou le dernier avis d'imposition mentionnant le versement des pensions de retraite.

> **Sans activité professionnelle :** dans ce cas il faut l'attestation de pôle emploi.

> **Résider en France :** il faut fournir le dernier avis d'imposition ou l'attestation de résidence en France délivrée par les impôts.

Une aide financière est octroyée par l'ANCV Seniors en vacances à condition que sur l'avis d'imposition la ligne « **impôt sur le revenu avant correction** » soit inférieur à 61 euros.

On ne peut avoir droit à la réduction qu'une fois par an, elle est de 50 % du prix du séjour.

Ce dernier point est très important, les conditions de confidentialité dans la transmission des documents sont assurées par le système informatique, mais nous devons impérativement être en possession de toutes les pièces lors des inscriptions.

A titre indicatif : en 2012 un séjour de 8 jours et 7 nuits était de 378 euros hors transport et de 189 euros hors transport pour les personnes payant moins de 61 euros d'impôt. Les frais annexes étant les mêmes pour tout le monde.

Nos adhérents recevront un dossier plus détaillé. Cette démarche représente un gros travail d'organisation et une responsabilité supplémentaire que le Conseil d'Administration se propose d'assumer afin de permettre aux adhérents de bénéficier de vacances à prix réduits.

Composition du C.A. :

Annie Roumegoux : Présidente / Josette Thieule : Vice Présidente / Giselle Ségura : Secrétaire / Jacqueline Cambie : Secrétaire adjointe / Annie Brisiaud : Trésorière / Laurence Iché : Trésorière adjointe / Monique Bonneton, Claudine Mascon, Françoise Murat, Paule Soulier, Aimée Naville et Guy Vialles.

Saison 2012 - 1013

Après le voyage en Andorre en octobre, il y eut la sortie dans les Corbières au Domaine de la Source en novembre. Puis notre Assemblée Générale, nos deux lotos, la galette des rois, le repas dansant ont animé les mois d'hiver.



Les prochains rendez-vous proposés à nos adhérents :

- Vendredi 12 avril : visite de L'Isle sur la Sorgues, Fontaine de Vaucluse et Gordes
- Du 12 au 16 mai : voyage sur la Riviera Italienne
- Notre saison se terminera le 28 juin par un repas au Cabaretou à Saint-Pons-de-Thomières (visites en cours de préparation)

Saison 2013 – 2014

Nous avons prévu les 15, 16 et 17 octobre 2013 la visite d'Albi, ville classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Nous sommes obligés de confirmer nos réservations en juin. Nous ferons une préinscription en juin avec selon notre habitude les paiements échelonnés sur août et septembre.

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez accueillis avec plaisir et bonne humeur.

A.S.P.A.H.C.

L'ASPAHC prépare actuellement une publication sur le château de Castelnaud et recherche toutes sortes de documents (photos, cartes postales) qui après numérisation seront restituées à leur propriétaire (contacter Noël Houlès au 04 67 98 04 58).

Cette publication devrait être disponible pour les prochaines Journées Européennes du Patrimoine en septembre prochain.

Le musée archéologique de Nîmes nous a sollicités pour le prêt du mobilier archéologique de la tombe protohistorique de Saint-Antoine pour une exposition intitulée "Au fil de l'épée. Armes et guerriers en pays Celte méditerranéen" qui sera présentée au public début mai. Une visite privée de cette exposition sera organisée par Réjane Roure de l'Université de Montpellier pour les Castelnaulais ainsi qu'une conférence qui sera

présentée à Castelnaud en mai ou juin prochain.

Avec les beaux jours, nos sorties vont reprendre avec en avril la visite de l'opidum de Murviel les Montpellier et du castellas d'Aumelas et en mai une sortie dans les environs de Saint-Rémy de Provence.

Renseignements au 04 67 98 04 58





Naissances



Bienvenue à

Alessia BAESSO

Lucile CARBO

Kayla GUIRAUD

Lolly LAHFA

Décès



Monsieur le Maire et son
Conseil Municipal
présentent leurs plus
sincères
condoléances aux familles de

François ANGOSTO

René CROS

Claus DE GARCZYNSKI

Antoine GONZALEZ

Marceau NICOLET

Joseph QUINTANA

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ☞ **JEAN Georges, médecin généraliste** : 3 pl Mairie, **04 67 90 76 28**
- ☞ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue** : 5 pl Jeu de Ballon , **04 67 90 75 03**
- ☞ **MICHELI Sylvie, psychologue** : 22 rue du Peyral, **04 67 98 37 86**
- ☞ **DEBAYLE MARTINE, orthophoniste** : 7bis Avenue des Sautarochs, **04 67 31 47 07**

ADMINISTRATIONS

MAIRIE

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

Samedi matin : permanence des
élus de 9h00 à 12h00.

Tel : 04 67 98 13 61

Fax : 04 67 98 09 38

En cas d'urgence :

06 75 51 69 98 (adjoint d'astreinte)

06 38 65 13 04 (Maire)

Mail : castelnau-de-guers@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi : 9h30 - 12h00

Tel : 04 67 93 83 96

CENTRE DE LOISIRS

Le mercredi de 7h30 à 18h00

GARDERIE

Du lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h30 / 18h30

Tel : 04 67 30 29 59

GENDARMERIE PÉZENAS

Tel : 04 67 98 13 65

NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34
EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334
GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134
GrDF (urgence) : 0 800 47 33 33
GrDF (projet) : 09 69 36 35 34

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre **16^e anniversaire**.

NOUVEAUTE : EFFECTUER SON RECENSEMENT SUR INTERNET

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur **www.mon.service-public.fr**, d'accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement est simple et rapide. Les pièces justificatives doivent être numérisées (scannées) : copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) + copie du livret de famille. L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte **mon.service-public.fr** : on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer !

LES ANCIENNES MODALITES RESTENT EN VIGUEUR

S'adresser à la Mairie du domicile

Modalités et pièces à fournir :

> Livret de famille des parents ou acte de naissance de l'intéressé

> Carte nationale d'identité française ou Passeport français en cours de validité



CASTELNAU SOUS LA NEIGE!



Photo : Benoît Carbo

C'était le 25 janvier dernier, Castelnau de Guers se retrouvait sous la neige. Cette journée symbolise parfaitement l'hiver froid et long qui s'est achevé ce 20 mars. Vivement les beaux jours!



A G E N D A

MARS 2013

📅 Dim 31 mars : Pâques / Changement d'heure (+ 1h) : à 2h00, il sera 3h00

AVRIL 2013

- 📅 Sam 06 avril : Soirée Cabaret-Jazz avec CRAIG HANDY & CEDRIC CHAUX TRIO - Maison du Peuple à partir de 19h30. Concert à 21h
- 📅 Vend 12 avril : Sortie Club du 3e Age - visite de L'Isle-sur-la-Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Gordes
- 📅 Vend 18 avril : Spectacle pour enfants « Chenille mon amour » en partenariat avec Aux Arts Etc - 16h30 à la Maison du Peuple
- 📅 Sam 20 & Dim 21 avril : CARNAVAL organisé par le Comité des Fêtes
- 📅 Sam 20 avril : Congrès Départemental de la FNACA à Florensac / Vacances de printemps
- 📅 Dim 28 avril : Journée nationale du souvenir de la Déportation

MAI 2013

- 📅 Mer 1er mai : Concours de Pétanque organisé par le C.O.C. / Fête du travail
- 📅 Jeu 02 mai : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES
- 📅 Lun 06 mai : Rentrée scolaire
- 📅 08 mai : Commémoration de l'armistice du 08 mai 1945
- 📅 10 mai : Commémoration de l'abolition de l'esclavage
- 📅 Dim 12 mai : Ateliers d'écriture Festival Saperlipopette / Visite théâtralisée de Castelnau de Guers proposée par la Compagnie des Rosses Moustiques en partenariat avec la Municipalité. Départ 17h, place des Frères Barthélemy
- 📅 Du 12 au 16 mai : 3e Age - voyage sur la Riviera Italienne
- 📅 Mer 15 mai : Spectacle "Mythologie" dans le cadre du festival "Saperlipopette". 17h dans la cour devant le Château. 5€. Réservation : 04 67 98 13 61
- 📅 Lun 20 mai : Pentecôte
- 📅 Vend 31 mai : DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET LA RANDO BIO

JUIN 2013

- 📅 Sam 1er juin : Gala de Danse du C.O.C.
- 📅 Dim 09 juin : "RANDO BIO HÉRAULT" organisée par la Fédération Française de Randonnée, en partenariat avec la Municipalité et les producteurs de produits biologiques
- 📅 Du 15 au 22 juin : Salon Arts au Château à la Maison du Peuple
- 📅 Lun 17 juin : Spectacle "JB2" dans le cadre du festival « Molière dans tous ses éclats »
- 📅 Vend 21 juin : REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES / C'est l'été
- 📅 Dim 23 juin : Fête de la musique à Castelnau de Guers / Visite théâtralisée : départ 17h place des Frères Barthélemy
- 📅 Vend 28 juin : 3e Age - repas au Cabaretou à Saint-Pons-de-Thomières
- 📅 Sam 29 juin : Journée du Sports organisée par le C.O.C.
- 📅 Dim 30 juin : Concert de l'Ensemble Vocal de Pézenas. 11h à l'église Saint-Sulpice. Entrée libre

Retrouvez le détail des actualités sur www.castelnau-de-guers.com

